



Syndicat National de l'Éducation Physique et sportive
76 rue des rondeaux, 75020 Paris



Pour Chloé, tout
a commencé en
Éducation
Physique et
Sportive !

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

PARTAGE

ENGAGEMENT

PLAISIR

APPRENTISSAGES

SPORT

DEPASSEMENT

ÉDUCATION

SPORT SCOLAIRE

VALEURS

MIXITE

ÉMOTION

AVENIR

Candidat-e CAPEPS demain professeur d'EPS !

ATTENTION NOUVEAUTE :

deux concours en Juin 2013

Il y aura deux concours en juin : le CAPEPS 2013 classique dit « concours n°1 » avec admission et recrutement pour la rentrée 2013, et le « concours n°2 » ouvert aux M1, M2 et titulaires du master, avec admissibilité en juin 2013 et admission en juin 2014. Les étudiants de M2 déjà inscrits au concours n°1 pourront s'inscrire au concours n°2. [Des réponses à vos questions](#)

-**Les reçus au concours n°1** participeront à un mouvement national pour leur affectation académique et seront nommés fonctionnaires stagiaires au 1^{er} septembre 2013. Ils auront un service allégé de 3h pour formation, soit 14h+3h d'association sportive.

-**Les admissibles au concours n°2** (écrits en juin) resteront dans l'académie et pourront préparer le M2 dans la même université. Ils pourront avoir un service de contractuel correspondant à 1/3 temps devant les élèves, devant inclure les 3h d'AS et payé mi-temps (environ 700€). Ils passeront les épreuves d'admission en juin 2014 et devront obtenir leur master. Ils participeront ensuite à un mouvement national pour être affectés comme fonctionnaires-stagiaires. En cas d'échec au master, ils garderont le bénéfice de leur concours pendant un an.

NOS REVENDICATIONS

Le SNEP revendique des pré-recrutements dès L3 avec statut d'élèves-professeurs rémunérés et un concours professionnel en M2. L'exigence du Master est nécessaire pour assurer un diplôme universitaire reconnu en France et en Europe. De plus il demande que l'année de M2 soit une véritable année de formation avec des stages de pratique accompagnée suivi par un tuteur, progressivement en responsabilité.

Encore beaucoup de flou ... pas artistique !

Le ministère annonce qu'il n'y aura pas d'ouverture de concours en 2014. Le 2ème concours 2013 étant la session 2014 anticipée. Qu'advient-il des M1 non admissibles ? Quelle est la base de la rémunération pour le 1/3 temps ?

Stages de M2 en responsabilité de 108h

Alors que le gouvernement fait de grands discours pour attirer des étudiants, il a supprimé la rémunération de ces stages... qu'il a redéployée sur les « emplois d'avenir professeur » qui seront mis en place en janvier 2013... pour les L2 ! Ces stages seront-ils purement et simplement supprimés ? Deviendront-ils des stages de pratique accompagnée ? Le SNEP vous conseille de bien vous renseigner avant de commencer votre stage s'il est prévu en responsabilité, vous risqueriez de travailler gratuitement ! Au moindre soupçon, prévenez le SNEP afin que nous puissions vous aider à exiger une rémunération. Des bourses spécifiques vont être à nouveau attribuées. Contactez vos CROUS pour en savoir plus.

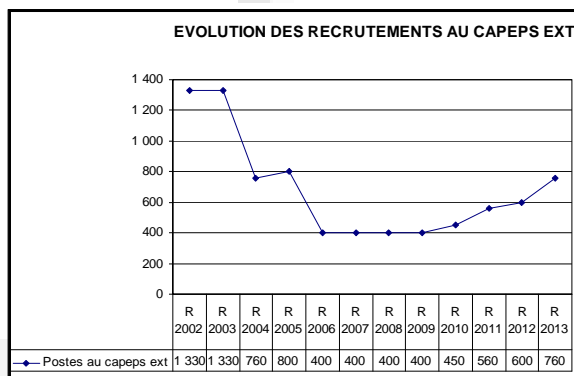
CLES et C2i

Même si, grâce à nos pressions, le ministère a assoupli le niveau d'exigence pour obtenir la certification du CLES et du C2i (UE Licence ou Deug avec un relevé supérieur à 10), le SNEP continue de dénoncer ces exigences comme preuves supplémentaires pour être recruté. Le master suffit ! Il est totalement anormal que les candidats aux concours fassent les frais des défaillances de l'université. Que vous soyez directement concernés ou non, nous vous invitons à signer, diffuser la pétition des syndicats de la FSU www.moratoirclesc2i.org, pour qu'enfin, ces exigences soient abrogées ! C'est la seule solution pour éviter des licenciements injustes pour absence de ces certificats après la réussite au concours.

L'action du SNEP avec la profession redonne un avenir au métier !

CAPEPS 2013 n°1 : 760 POSTES !

C'est un nouveau signal fort pour les étudiants STAPS que le SNEP a obtenu : avec 800 places aux concours externes 2013 (CAPEPS+AGREG) en progression de **28%** par rapport à 2012, cela doit permettre de rouvrir une véritable perspective pour les étudiants de la filière « éduc mot » des STAPS dont le nombre avait fortement chuté ces dernières années. Engagé il y a 10 ans



par le SNEP, avec des étudiants STAPS et des enseignants d'EPS, le combat pour les recrutements commence à porter ses fruits. C'est un encouragement pour les luttes collectives, pour toutes celles et ceux qui agissent pour l'emploi des jeunes. Cependant, les recrutements 2012 ne suffiront pas à réparer les dégradations accumulées en EPS (4000 postes supprimés ces dernières années). Pour à la fois remplacer les départ en retraites, résorber la précarité, améliorer les conditions de travail des élèves et des professeurs et développer l'EPS et le sport scolaire pour qu'ils contribuent pleinement à la formation, à l'accès à la culture sportive et artistique et à la réussite scolaire de tous les élèves, nous devons continuer à nous mobiliser afin d'obtenir au moins 1500 postes d'enseignants EPS par an pendant 5 ans.



DATES à RETENIR

	Capeps ext n°1	Capeps int	Agreg ext	Agreg int	Capeps ext n°2	Capeps réservé	AFFECTATION
Nb postes	760	65	40	110	nc	55	TRES IMPORTANT Circulaire publiée en mars. A lire très attentivement. Elle fixe les conditions d'affectation.
Admissibilité	26-27/11	28/01	27-28/03	22-23/01	nc		
Résultats admissibilité	14/01	26/03	nc	nc	nc		
Admission	06 au 30/06	13-18/05	nc	nc	nc		
Résultats admission	03/07	21/05	nc	nc	nc		

Le SNEP vous tient informé de l'évolution des différents aspects de l'entrée dans le métier.
Les choses bougent, il ne faut pas rester spectateur !

www.snepfsu.net/concours

Contacts locaux : <http://www.snepfsu.net/contact/choixacad.php>

Vous souhaitez recevoir des infos régulières ? Communiquez votre courriel à educ@snepfusu.net 01.44.62.82.23